



FICHE EXPLICATIVE PLANNING VACANCES D'OCTOBRE 2023

Si votre enfant est inscrit depuis septembre 2023, il vous suffit de remplir uniquement les calendriers des présences et de les retourner au secrétariat enfance. **Si votre enfant n'est pas inscrit**, il faut remplir le dossier d'inscription et prendre rendez vous auprès du secrétariat enfance.

FONCTIONNEMENT

A la Journée : de 9h00 à 17h00 (**Tarif Unique** avec ou sans périscolaire)

Un accueil en péri loisirs (avant et après) est organisé suivant vos besoins de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00.

Cette feuille est à votre disposition à l'accueil **d'ORRY ENFANCE**

Attention toute annulation après la date limite d'inscription sera facturée sauf avec un certificat médical

Date limite d'inscription Lundi 09 Octobre 2023

Nom de l'enfant :

Octobre 2023	PÉRI LOISIRS MATIN	JOURNÉE	PÉRI LOISIRS SOIR
	7h00 - 9h0	9h00 - 17h00	17h0 - 19h00
Lundi 23 Octobre 2023			
Mardi 24 Octobre 2023			
Mercredi 25 Octobre 2023			
Judi 26 Octobre 2023			
Vendredi 27 Octobre 2023			
Lundi 30 Octobre 2023			
Mardi 31 Octobre 2023			
Mercredi 01 Novembre 2023	FÉRIÉ		
Judi 02 Novembre 2023			
Vendredi 03 Novembre 2023			

DATE et Signature